



EXPLICATION

Une « deuxième rentrée » en milieu d'année pour se réorienter

De plus en plus d'écoles privées proposent des rentrées en février ou en mars. Le but est d'éviter à des étudiants déçus par leur orientation initiale de perdre une année entière. De son côté, l'université développe des dispositifs assez semblables.

Comment fonctionnent ces « deuxièmes rentrées » ?

Elles permettent d'entamer un cursus en milieu d'année. Il peut s'agir, comme à l'**Institut** supérieur d'enseignement au management d'entreprises (Isee), à Paris, de suivre un cycle intensif (35 heures de cours par semaine) pour acquérir d'ici à juin l'ensemble des connaissances que le reste de la promotion aura acquises sur dix mois. « On effectue un stage l'été, alors que les autres développent leur expérience en entreprise durant l'année, en alternance. Puis, en seconde année, on retrouve le cursus normal », précise Pierre Beaulier, le président du groupe Isee.

Ailleurs, comme à l'école d'informatique In'Tech Info, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), il n'y a pas de retard à rattraper : les cinq années de formation débutent et se terminent en décalé. « Les étudiants entament leur premier semestre fin février, puis passent en second semestre en septembre. Et ainsi de suite », explique le directeur Philippe Volle.

Quels sont les étudiants visés ?

Les secondes rentrées s'adressent à des étudiants mécontents de leur orientation, qui estiment ne pas avoir pas choisi la bonne matière, n'ont pas le niveau requis ou considèrent que le mode d'enseignement ne leur convient pas. Il peut aussi s'agir de personnes qui n'étaient inscrites nulle part en septembre, faute d'avoir pu se décider ou

bien parce qu'elles effectuaient un stage à l'étranger. « Avec la seconde rentrée, nous craignons de n'attirer que des étudiants en échec, se souvient Pierre Beaulier, du groupe Isee. Mais les candidats que nous sélectionnons ont affiné leurs choix professionnels et se montrent souvent plus motivés que les autres. »

Les formations sont-elles de qualité ?

Pour Olivier Vial, président de l'Uni, syndicat étudiant, il en va des écoles privées proposant des secondes rentrées comme de celles qui n'offrent que des cursus classiques. « La qualité est très variable. Mais les besoins, en la matière, sont tellement grands que n'importe quel établissement peut tirer son épingle du jeu en se positionnant sur ce marché. » Pour éviter les faux pas, mieux vaut vérifier que le diplôme délivré est bien reconnu par l'État.

Peut-on faire la même chose à l'université ?

Lancé en 2007, le plan « Réussir en licence » encourage les universités à faciliter la réorientation en fin de premier semestre pour lutter contre un taux d'échec de près de 50 %. « L'an dernier, cela a concerné une centaine d'étudiants sur nos 6 000 primo

entrants, indique Yves Leconte, président de l'université de Nantes. *Changer d'orientation n'est pas dans les mœurs. Cela suppose en tout cas de la lucidité. De plus, nous n'avons pas les moyens de dupliquer au second semestre les cours du premier. Or, c'est souvent là qu'on acquiert la méthodologie et les bases. »*

À moins de ne concevoir le début de cursus de manière plus généraliste, comme le fait l'université de Limoges : « Après un premier semestre en langues, par exemple, un étudiant peut poursuivre directement en géographie », note Alain Célérier, son vice-président.

À Strasbourg, on peut, dès mars, travailler sa culture générale, sa méthodologie et son projet personnel dans le cadre d'un diplôme d'université appelé « Tremplin réussite ». « Cela permet d'aborder du bon pied un autre cursus à la rentrée suivante », souligne Emmanuel Percq, délégué régional de l'Onisep. Par ailleurs, toujours en Alsace, une expérimentation regroupant universités, centres de formation des apprentis et entreprises doit permettre de commencer des cursus en alternance au mois de mars, et plus seulement en début d'année universitaire.

DENIS PEIRON